

Rapport d'analyse Page 1 / 3
 Edité le : 08/07/2025

MAIRIE DE LA MOTTE SAINT MARTIN

 1 Espace Jean Magnat
 La Mollière
 38770 LA MOTTE ST MARTIN

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA25-14742		
Identification échantillon :	SLA2507-5830-1	Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE	
Doc Adm Client :	ARS38		
UGE :	0280 - COMMUNE DE LA MOTTE SAINT MARTIN		
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE LA MOTTE-SAINT-MARTIN		
Nom de l'installation :	VIVIER	Type : TTP	Code : 004993
PSV :	0000005938		
Point de surveillance :	STATION UV LE VIVIER		
Localisation exacte :	SORTIE UV		
Département/Commune :	38 / MOTTE-SAINT-MARTIN (LA)		
Nature:	Eau à la production		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif du prélèvement : CS	Type de visite : P1	Type Analyse : P1AU	
Prélèvement :	Prélevé le 01/07/2025 à 09h05 Réceptionné le 01/07/2025 à 10h42		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - ENSELMOZ Lionel		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		
	Conditions de prélèvements : PNF		
Traitement :	UV		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Pluviométrie 48 h	10	mm/48h	Relevé terrain				
Mesures sur le terrain							
Bioxyde de chlore	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie	Méthode interne PVT-MO-009			
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation) (in situ)	1035	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200	1100	#

.../...

Doc Adm Client : ARS38

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
pH (in situ)	7.50	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9#
Température de l'air (in situ)	19.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne PVT-MO-015			
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	13.1	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015			25#
Analyses microbiologiques							
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0
Bactéries coliformes (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0
Entérocoques (Streptocoques fécaux) (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		
Escherichia coli (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0		
Microorganismes aérobies à 22°C (*)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			
Microorganismes aérobies à 36°C (*)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau (*)	0	-	Analyse qualitative				
Couleur vraie (eau filtrée) (*)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			15
Odeur (*)	0 Néant	-	Méthode qualitative				
Saveur (*)	0 Néant	-	Méthode qualitative				
Turbidité (*)	0.23	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2
Analyses physicochimiques							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Carbone organique total (COT) (*)	< 0.2	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484			2
Conductivité électrique brute à 25°C (*)	1026	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	1100
Pénétration aux UV à 253.7 nm en cuves de 4 cm (*)	97.6	%	Spectrophotométrie UV-visible	Méthode interne			
TA (Titre alcalimétrique) (*)	0.00	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			
TAC (Titre alcalimétrique complet) (*)	25.30	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			
TH (Titre Hydrotimétrique) (*)	56.51	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144			
Cations							
Ammonium (*)	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077			0.10
Anions							
Chlorures (*)	11	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1			250
Nitrates (*)	4.7	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50		
Nitrites (*)	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.10		
Somme NO3/50 + NO2/3 (*)	0.09	mg/l	Calcul		1		
Sulfates (*)	350	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1			250

(*bv) : réalisé sur site : Bonneville

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

SAVOIE ANALYSES

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 08/07/2025

Identification échantillon : SLA2507-5830-1

Destinataire : MAIRIE DE LA MOTTE SAINT MARTIN

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le code de la Santé Publique (art R1321-1 à 5) et l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

- Sulfates

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

François GENET
Responsable Laboratoire

